le 13 mars 2017

ANIMATRICES ANIMATEURS

EN SOUFFRANCE !

L'ANIMATION, UNE PROFESSION QUI DEMANDE A ETRE RESPECTEE

Aujourd'hui, nous sommes épuisés et nous subissons une dégradation de nos conditions de travail. Depuis 2015, nous interpellons la municipalité sur l'impact de la réforme des rythmes scolaires, sur la qualité du service public rendu aux familles et en premier lieu aux enfants. Nous subissons une souffrance au travail de plus en plus difficile liée à :

- Une charge de travail qui n'a cessé d'augmenter depuis 2014.
- Un éclatement des équipes d'animation qui provoque des problèmes de repères pour les enfants.
- Le non-respect du taux d'encadrement réglementaire qui dégrade les conditions d'accueil, la qualité des activités et accentue les risques d'accidents. Comment mettre en place une activité avec 22 enfants avec un seul animateur ? Comment encadrer 73 enfants avec 2 animateurs seulement sur le temps de restauration ?

Le service ne trouve pas d'animateur de remplacement. C'est inadmissible ! Suite à notre décision en assemblée générale, la CGT a déposé un préavis de grève pour le 15 mars. Le directeur général adjoint des services nous a reçu lundi 13 mars de 11h à 13h. Les réponses à nos revendications étant jugées insatisfaisantes, nous maintenons l'action du 15 mars.

<u>Nous revendiquons l'application de nos revendications:</u>

- **Des directeurs qui respectent les animateurs. Stop au mépris et à l'humiliation des vacataires !**
- **Des équipes d'animation stables d'une année sur l'autre. Stop à la mobilité forcée, au chantage à l'emploi et au turn-over !**
- **Un taux d'encadrement identique pour les mercredis et les NAP** : 1 animateur pour 10 enfants de 3 à 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants 6 à 12 ans. **Stop aux risques d'accident et à la "garderie" !**
- **Des équipes d'animation en surnombre sur chaque école : Stop aux effectifs sous encadrés et à la dégradation de la relation éducative !**
- **Des emplois statutaires qualifiés correspondant aux effectifs réels des enfants accueillis**. **Stop aux contrats précaires et à l'animateur jetable !**
- **Un plan de formation aux techniques d'animation et à la connaissance des publics spécifiques. Stop au manque d'équité, d'information et d'absence de choix !**

La CGT, LES ANIMATRICES, LES ANIMATEURS EXIGENT DE LA CONSIDERATION, DES CONDITIONS DE TRAVAIL ADAPTEES ET RESPECTUEUSES DES NOS MISSIONS PERI-EDUCATIVES

SOLIDARITE AVEC LES ANIMATEURS
TOUS ENSEMBLE EN GREVE
Mercredi 15 mars 2017